

## FINALE INTER-REGIONS JEUNES U14 – U12

**3 et 4 octobre 2020 – Albon (26)**  
**Qualifications pour le Championnat de France des Jeunes**

### Comité d'épreuve

Un responsable de chaque ligue participera au comité.

### Condition de participation

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés dans les Ligues de Corse, PACA et Auvergne-Rhône-Alpes, sélectionnés par les ligues.

Chaque Ligue est libre quant à la méthode de sélection de ses participants.

### Quotas par ligue

Chaque ligue pourra inscrire un nombre de joueuses ou joueurs qui ne pourra dépasser les quotas ci-dessous, toutes catégories et sexes confondus :

- Joueuses et joueurs en Pôles et sur Listes Haut Niveau et Espoir Haut Niveau : hors quotas.
- Provence Alpes Côte d'Azur : 43
- Auvergne-Rhône-Alpes : 43

Les joueurs de la Corse se rajouteront aux quotas des 2 ligues.

#### Pour la ligue Aura :

- Filles : U12 : 12 U14 : 9.
- Garçons : U12 : 10 U14 : 12.

#### Qualification Ligue AURA

- Pour les U12 : 50% seront qualifiés directement à la finale inter régions par le classement au mérite national jeunes du mois de septembre et 50% se qualifieront à la finale inter régions par les résultats au grand prix jeunes de Valence Saint Didier.
- Pour les U14 : 60% seront qualifiés directement à la finale inter régions par le classement au mérite national jeunes du mois de septembre et 40% se qualifieront à la finale inter régions par les résultats au grand prix jeunes de Valence Saint Didier.

### Forme de jeu

Simple Strokeplay / 36 Trous / 18 trous par jour.

### Départs

Rotation des départs pour les trois catégories sur les 2 tours.

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la ffgolf sont respectées dans la mesure du possible.

### Classement et Sélection

Le classement définitif est établi sur le total des 36 trous.

Dans chaque catégorie, le départage des éventuels ex-aequo pour les dernières places qualificatives se fait sur les 18, 9, 6 et 3 derniers trous, puis trou par trou en remontant.

D'après ce classement et pour les 3 ligues, 36 compétiteurs U14 et U12 seront qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes 2020, selon la répartition suivante :

- Filles : U12 : 11 U14 : 8.



- Garçons :U12 : 10 U14 : 7.

En plus de ces quotas, dans chaque catégorie et sexe, 2 réserves seront désignées pour remplacer les éventuels forfaits. Ces quotas pourront être modifiés selon le principe des quotas flottants prévus dans le Vademecum Sportif.

## Engagement

**Droits d'inscription : 40€ par compétiteur.**

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Possibilité de reconnaître le parcours 5 jours avant la compétition, sauf le week-end, sous réserve de réservation des départs.

Les inscriptions seront transmises par le secrétariat de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard le **vendredi 25 septembre 2020** à minuit (seules les inscriptions transmises par les Ligues seront prises en compte).

## Conditions particulières

**Cadets, chariots électriques et instruments de mesure : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.**

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.

U12 : Chariot Obligatoire.

Accompagnateurs : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

